

MISE EN ŒUVRE DE LA PLANTATION DE L'ARBRE

PÉRIODE DE PLANTATION

La plantation se réalise durant la période de repos végétatif de l'arbre, de mi-novembre à fin février, hors période de gelées, dans un sol ressuyé. Exceptions : par exemple, olivier et mélia en mars. La plantation doit se faire de 1 à 2 mois après la réalisation de la fosse de plantation.

PRÉPARATION DE L'ARBRE

Utiliser des outils désinfectés.

Partie aérienne

Retirer les liens du transport et tailler les éventuelles branches abîmées.

Partie souterraine

Tailler les éventuelles racines abîmées et/ou mal placées, le maximum de chevelu devant être préservé.
Réaliser un pralinage (mélange de terre et d'eau) des racines pour les plants en racines nues.

PLANTATION DE L'ARBRE

Ouverture du trou de plantation à la bêche ou à la pelle mécanique avec un godet à dent. Le volume du trou de plantation doit être supérieur de $\frac{1}{3}$ à celui du système racinaire. Pour les fosses en mélange terre-pierre : lors de l'ouverture du trou de plantation, retirer 3 m³ du mélange terre-pierre et remplir en terre végétale autour de la motte.

Positionner l'arbre verticalement, au centre du trou de plantation. Ne jamais enterrer le collet et anticiper le foisonnement.

Racines nues : étaler les racines vers le bas ; répandre la terre fine puis tasser pour combler les vides (sans compacter).

Mottes grillagées et conteneurs : humidifier si nécessaire ; caler la motte sur la moitié de sa hauteur, dégager le collet, puis découper le grillage ou la toile/sortir la motte du conteneur.

AMENDEMENT

S'il est préconisé, suite aux analyses de terre, un amendement sera réalisé dans le substrat pour une amélioration structurale ou en surface pour un enrichissement en matière organique.

MAINTIEN DE L'ARBRE

Le système choisi (tuteurage notamment) doit être installé au moment du positionnement de l'arbre.



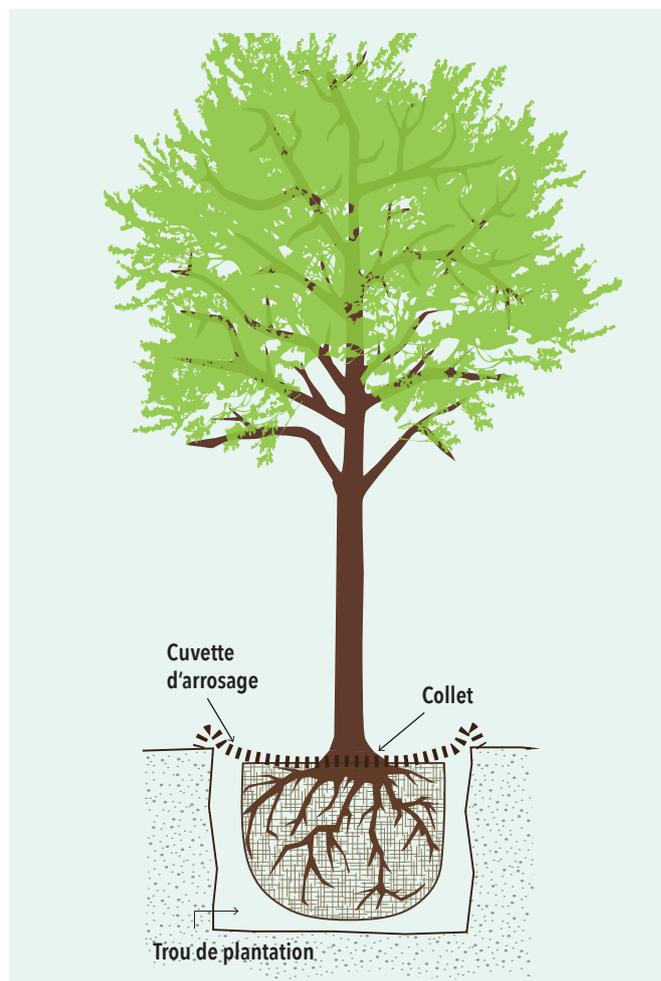
Une attention particulière doit être portée à l'arbre lors du transport et de la manipulation (risque d'écorçage, blessures...).

ARROSAGE ET CUVETTE D'ARROSAGE

Réaliser un andain de terre de 20 cm de hauteur à l'aplomb de la circonférence du système racinaire. Apport progressif de 50 à 100 L d'eau selon la taille de l'arbre juste après la plantation (plombage hydraulique).

PROTECTION DU TRONC

Mettre en place une natte de bambou protégeant des échaudures et chocs légers. Quand l'arbre est planté entre des places de stationnement, pour protéger le tronc des chocs des voitures, poser, en limite de l'entourage d'arbre, une lisse basse en métal ou une bordure double vue en béton.



POSITIONNEMENT DE L'ARBRE DANS LE TROU DE PLANTATION